

**Rapport financier trimestriel du
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020**

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction tel que l'exige l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) (LGFP) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le [Budget des dépenses](#) 2020-2021. Le rapport n'a fait l'objet d'aucun audit ou examen externe.

1.1 Pouvoirs, mandat et programmes

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un organisme public nommé à l'annexe II de la LGFP. Le CRSNG a pour but d'aider à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs, au bénéfice de tous les Canadiens, en appuyant des étudiants de niveau postsecondaire et des stagiaires postdoctoraux dans leurs études supérieures, en finançant les travaux de recherche menés par des chercheurs au niveau postsecondaire et en favorisant les partenariats de recherche entre les établissements postsecondaires et les entreprises.

La [partie II du Budget des dépenses](#) renferme de plus amples renseignements sur le mandat et les activités de programme du CRSNG.

1.2 Méthode de présentation du rapport

La direction a préparé le présent RFT en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement au CRSNG et les dépenses de l'organisme conformément au Budget des dépenses 2020-2021. Le RFT a été préparé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement du Canada ne peut dépenser des fonds sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sous forme de limites approuvées annuellement en vertu des lois de crédits ou sous forme d'autorisations législatives de dépenser à des fins déterminées en vertu d'autres lois.

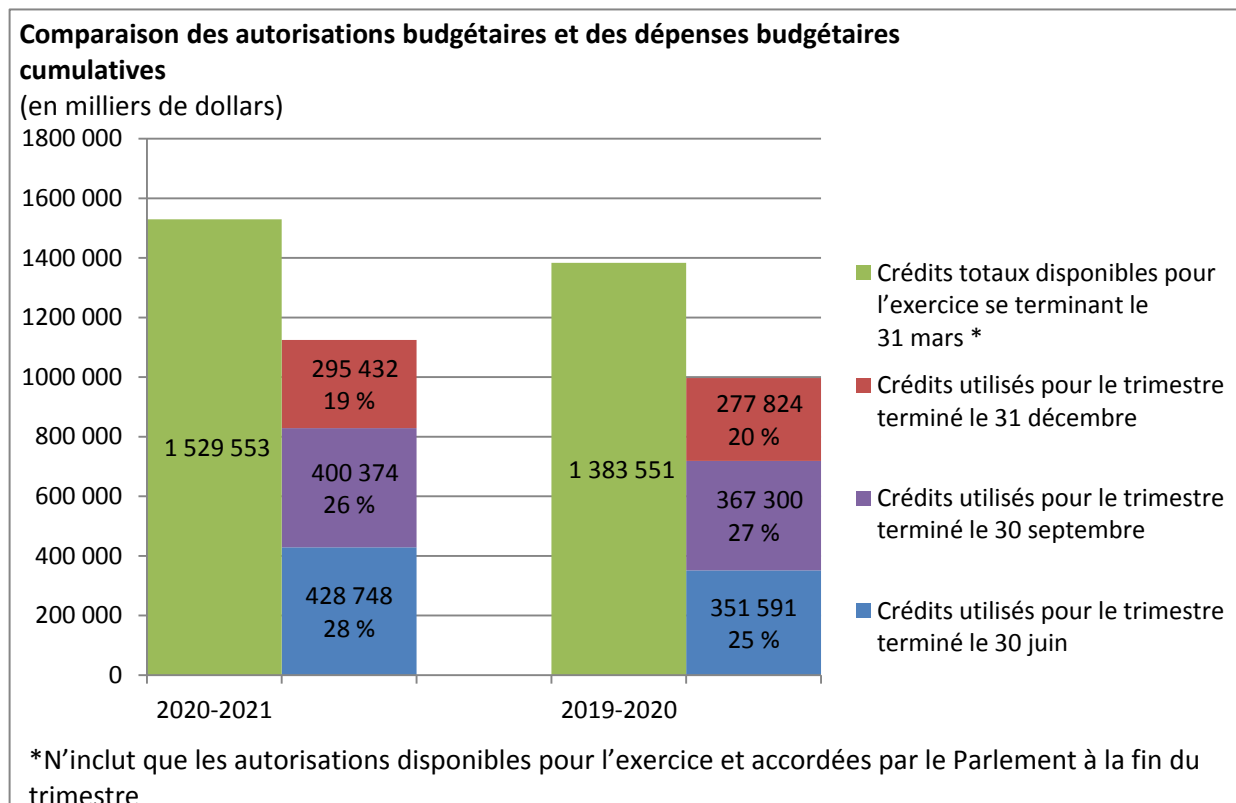
Le CRSNG utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et présenter ses états financiers annuels, lesquels font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont attribuées en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2. Points saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

La présente section donne un aperçu des éléments importants qui ont contribué à la variation des ressources disponibles pour l'exercice ainsi que des dépenses cumulatives et trimestrielles réelles par rapport à l'exercice précédent.

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020

Le graphique ci-dessous présente une comparaison des autorisations budgétaires disponibles pour l'ensemble de l'exercice et des dépenses budgétaires par trimestre pour l'exercice 2020-2021 et l'exercice 2019-2020.



2.1 Changements importants quant aux autorisations budgétaires

Au 31 décembre 2020, les autorisations budgétaires totales du CRSNG disponibles pour l'exercice 2020-2021 s'élevaient à 1,53 milliard de dollars. Il s'agit d'une augmentation globale de 146,0 millions de dollars (10,6 %) par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. On trouvera ci-après les principaux changements dans les autorisations budgétaires du CRSNG entre l'exercice en cours et l'exercice précédent :

- une augmentation de 153,4 millions de dollars accordée en vertu de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national* (LPRESPIN) pour appuyer les étudiants et les jeunes touchés par la pandémie de COVID-19 ainsi que les instituts de recherche et les universités;
- une augmentation de 11,8 millions de dollars découlant du budget de 2018 au titre de la recherche fondamentale;
- une diminution nette de 11,0 millions de dollars découlant du budget de 2018 au titre du Programme de chaires de recherche du Canada;
- une diminution de 8,4 millions de dollars pour le Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche en raison de l'élimination progressive du programme;

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020

- une diminution nette de 6,9 millions de dollars au titre de la série de subventions offertes dans le cadre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (principalement en raison du transfert de 4,5 millions de dollars au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada [CRSH]);
- une diminution de 5,7 millions de dollars au titre du Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise en raison de l'élimination progressive du programme;
- une augmentation de 5,0 millions de dollars accordée par l'Agence de la santé publique du Canada au titre de l'Initiative de modélisation des maladies infectieuses émergentes;
- une augmentation de 4,6 millions de dollars accordée par Environnement et Changement climatique Canada pour l'initiative Zéro déchet de plastique;
- une augmentation nette de 4,0 millions de dollars pour divers transferts entre le CRSNG et des ministères partenaires;
- une diminution de 3,7 millions de dollars au titre du Programme des réseaux de centres d'excellence en raison de l'élimination progressive du programme;
- une augmentation de 2,3 millions de dollars découlant du budget de 2019 afin de prendre en charge les frais liés à la prolongation de la durée du congé parental payé.

2.2 Changements importants quant aux autorisations budgétaires utilisées

Dépenses cumulatives pour l'exercice courant

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses cumulatives par crédit pour l'exercice en cours et l'exercice précédent.

Dépenses budgétaires cumulatives à la fin du trimestre

(en millions de dollars)

Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement

Liées au personnel

35,9 35,7 0,2

Non liées au personnel

6,6 8,6 (2,0)

Crédit 5 – Subventions et bourses

1 082,0 952,4 129,6

Dépenses budgétaires totales

1 124,5 996,7 127,8

Les dépenses budgétaires totales s'élevaient à 1,12 milliard de dollars à la fin du troisième trimestre de l'exercice 2020-2021, par rapport à 996,7 millions pour la même période de l'exercice précédent.

Subventions et bourses

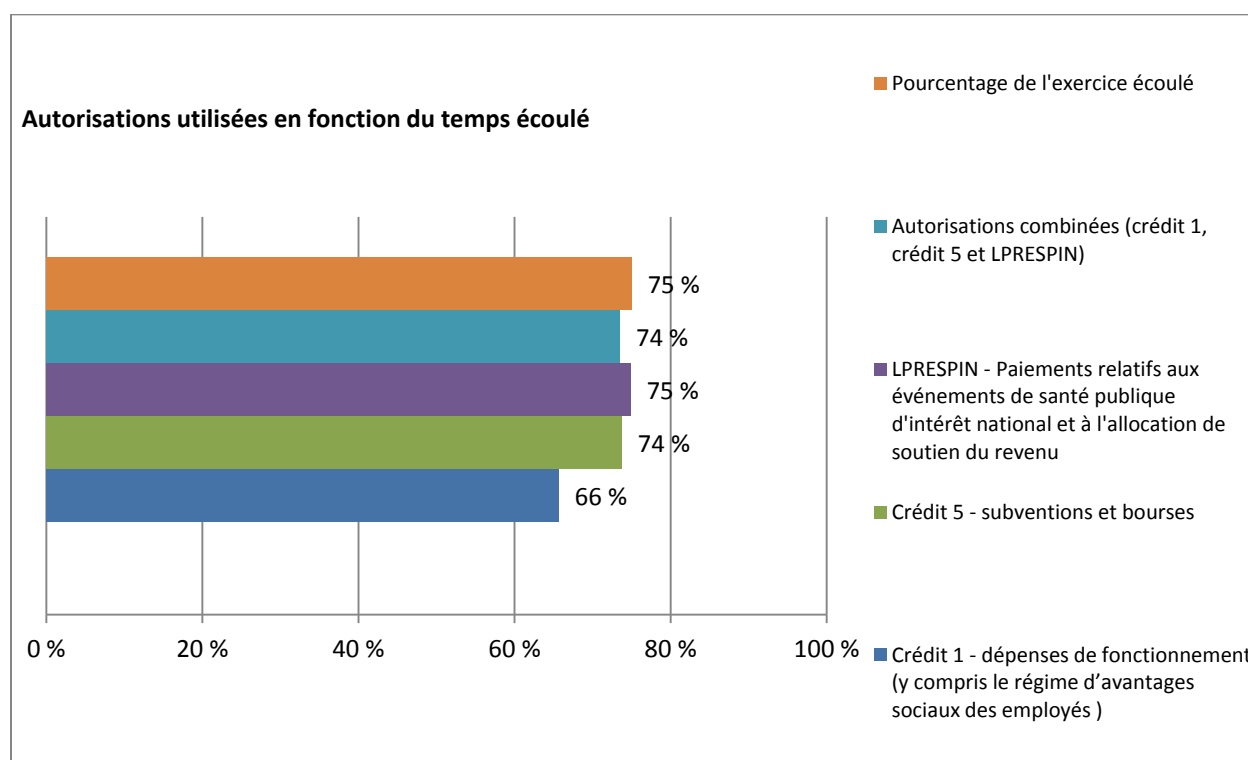
À la fin du troisième trimestre de 2020-2021, les dépenses du CRSNG au titre des subventions et des bourses ont augmenté de 129,6 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable aux 113,7 millions de dollars dépensés à même les fonds reçus en vertu de la LPRESPIN pour appuyer les étudiants et les jeunes touchés par la pandémie de COVID-19 ainsi que les instituts de recherche et les universités.

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses liées au personnel à la fin du troisième trimestre de 2020-2021 sont comparables à celles de la même période de l'exercice précédent.

Les dépenses totales non liées au personnel ont diminué de 2,0 millions de dollars. Cette baisse est principalement attribuable à celle des coûts de transport et de l'acquisition de matériel. Les coûts de transport ont diminué considérablement en raison des restrictions de déplacement liées à la pandémie de COVID-19, qui ont réduit le nombre de déplacements des fonctionnaires et des non-fonctionnaires. Par ailleurs, l'acquisition de matériel a diminué en raison des importants investissements en capital effectués par le CRSNG au cours de l'exercice précédent pour mettre à niveau son matériel informatique.



Les autorisations budgétaires totales utilisées à la fin du troisième trimestre de l'exercice 2020-2021 (1,12 milliard de dollars) représentent 74 % des autorisations budgétaires totales (1,53 milliard de dollars).

Dépenses trimestrielles

Les autorisations budgétaires totales utilisées au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020-2021 s'élevaient à 295,4 millions de dollars (19 % des autorisations budgétaires totales disponibles; 21 % des autorisations budgétaires totales pour les programmes de bourses et de subventions; et 24 % des autorisations budgétaires totales pour les dépenses de fonctionnement et les avantages sociaux des employés).

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020

Dépenses budgétaires pour le troisième trimestre

(en millions de dollars)

	2020-2021	2019-2020	Écart
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement			
Liées au personnel	12,1	11,6	0,5
Non liées au personnel	2,8	3,1	(0,3)
Crédit 5 – Subventions et bourses	280,5	263,2	17,3
Dépenses budgétaires totales	295,4	277,9	17,5

Subventions et bourses

Les paiements de transfert représentent 96 % des autorisations budgétaires disponibles du CRSNG. Ils varient d'un trimestre à l'autre en fonction du cycle des programmes. Au cours du troisième trimestre de 2020-2021, les dépenses du CRSNG au titre des paiements de transfert ont augmenté de 17,3 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les différences sont attribuables à :

- une augmentation nette de 41,0 millions de dollars en raison d'un écart dans le versement des paiements;
- une diminution de 21,6 millions de dollars en raison de l'élimination progressive de la plupart des programmes de partenariats de recherche, qui est partiellement compensée par les dépenses engagées dans le cadre du nouveau programme de subventions Alliance;
- une diminution nette de 2,4 millions de dollars en raison de l'élimination progressive de la série de programmes des Réseaux de centres d'excellence.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses liées au personnel pour le troisième trimestre de l'exercice 2020-2021 ont augmenté de 0,5 million de dollars par rapport à la période correspondante en 2019-2020. Cette augmentation s'explique principalement par les circonstances découlant de la COVID-19, qui ont accru considérablement la charge de travail liée à la mise en œuvre virtuelle des concours de subventions, à l'élaboration de nouvelles initiatives de financement de la recherche interdisciplinaire et à la dotation en personnel de TI à l'appui des nouvelles capacités opérationnelles.

Les dépenses non liées au personnel ont baissé de 0,3 million de dollars, principalement en raison des circonstances découlant de la COVID-19, qui ont entraîné une diminution considérable des coûts de transport et des services professionnels. Cette baisse a été compensée en partie par une hausse des coûts liés à l'achat de matériel de bureau par suite des efforts soutenus déployés par le CRSNG pour améliorer sa technologie et ses outils.

3. Risques et incertitudes

Compte tenu de la pandémie de COVID-19, le CRSNG réévalue ses priorités afin de réaffecter des ressources en fonction des nouvelles pressions. À mesure que la situation évolue, l'organisme continuera

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020

de surveiller ses engagements clés et les activités courantes afin de s'assurer qu'il dispose des ressources humaines et financières nécessaires pour donner suite aux activités hautement prioritaires.

La pandémie de COVID-19 exerce de nouvelles pressions sur les activités du CRSNG, notamment en ce qui concerne la prestation de nouveaux programmes ou la gestion de programmes en place. En outre, elle a eu des répercussions sur la mise en œuvre d'importantes initiatives organisationnelles telles que la Solution de gestion des subventions des trois organismes et Milieu de travail GC. Afin d'assurer la sécurité des employés et de maintenir les activités opérationnelles de base, l'organisme s'est attaché en priorité à gérer la transition de tous les employés vers le travail à distance.

Le CRSNG a fait des progrès considérables lorsqu'il s'agit de préparer et d'outiller les employés en vue de la transition de l'organisme à Milieu de travail GC dans ses nouveaux bureaux (emménagement prévu en 2021). Plus précisément, le CRSNG a déployé des outils de travail mobiles (p. ex. tablettes électroniques, téléphones intelligents, clés d'accès à distance) et des processus (p. ex. directive sur l'autorisation électronique). Il a également communiqué avec Services publics et Approvisionnement Canada afin de planifier nos futurs locaux, en lui communiquant l'information recueillie dans le cadre des consultations auprès des employés.

Il y a un risque que le CRSNG ne puisse pas assurer la continuité de toutes les activités opérationnelles pendant la pandémie de COVID-19 et la période de rétablissement subséquente. L'organisme ajustera les conditions, les outils et les processus de travail afin d'assurer la continuité des activités tout en mettant au premier plan la santé et de la sécurité de ses employés. Il y a aussi une pression pour mener les initiatives en lien avec la COVID-19 en même temps que les programmes de base. Pour atténuer ce risque, le CRSNG se penchera sur le processus d'examen du mérite dans le contexte de la COVID-19 afin de préparer des solutions de rechange pour la tenue de réunions des comités de sélection au cas où les mesures de distanciation physique et les restrictions relatives aux déplacements seraient toujours en vigueur lorsque viendra le temps d'évaluer les demandes présentées aux divers concours de 2021-2022.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le CRSNG travaille en partenariat avec Mitacs dans le cadre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (PICC) afin de faciliter les solutions appliquées reposant sur la recherche qui mettent à contribution du personnel hautement qualifié (PHQ) – étudiants et stagiaires postdoctoraux – de collèges, cégeps et écoles polytechniques du Canada. Ainsi, pour la première fois, les étudiants de ces établissements qui demandent une subvention de recherche et développement appliquée du PICC peuvent également demander un appui supplémentaire sous la forme d'un stage rémunéré dans le cadre du programme Accélération de Mitacs pour les collèges, les cégeps et les écoles polytechniques afin d'aider à former du PHQ. L'accès plus facile au financement permet aux chercheurs de trouver plus rapidement des réponses aux défis d'aujourd'hui, par exemple la COVID-19, les pandémies mondiales ou le réchauffement climatique.

Le CRSNG a lancé l'Initiative de modélisation des maladies infectieuses émergentes en collaboration avec l'Agence de la santé publique du Canada. Il versera 10 millions de dollars sur deux ans afin d'établir à l'échelle du pays des réseaux multidisciplinaires de spécialistes chargés de modéliser les maladies infectieuses émergentes en vue de répondre aux besoins en santé publique associés à des pandémies

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020

comme celle de la COVID-19. Cette initiative témoigne du rôle clé que joue le CRSNG dans la mobilisation des connaissances en sciences mathématiques et en santé publique pour relever les défis liés aux pandémies. On s'attend à ce que ce financement de démarrage permette d'établir un réseau permanent de calibre mondial pour la surveillance de la modélisation des pandémies.

Le CRSNG a annoncé le lancement du Prix Donna-Strickland du CRSNG soulignant les retombées sociales de la recherche en sciences naturelles et en génie et des Bourses Arthur-B.-McDonald. Le Prix Donna-Strickland, d'une valeur de 250 000 \$, sera décerné annuellement à une personne ou à une équipe dont les travaux de recherche remarquables ont donné lieu à des bienfaits exceptionnels pour la société, l'environnement ou l'économie du pays. Les Bourses Arthur-B.-McDonald récompensent les chercheurs universitaires en début de carrière en sciences naturelles et en génie et les aident à accroître leurs capacités de recherche afin qu'ils puissent devenir des chefs de file mondiaux dans leur domaine. Ces bourses d'une valeur de 250 000 \$ sur deux ans étaient auparavant connues sous le nom de Bourses commémoratives E.W.R. Steacie.

Le CRSNG a amorcé le processus de planification stratégique qui débouchera sur son prochain plan stratégique à long terme – le Plan stratégique du CRSNG pour 2030. Sous la direction du vice-président associé, Stratégie et transformation, l'équipe de la planification stratégique élabore actuellement un plan de mobilisation pour les activités en 2021.

Le CRSNG a nommé son premier dirigeant principal des données, franchissant ainsi une autre étape importante pour faire en sorte que tous ses processus et activités reposent de plus en plus sur des données probantes.

Approuvé par :

Copie originale signée par :

Alejandro Adem
Président

Ottawa, Canada
Le 1^{er} mars 2021

Copie originale signée par :

Patricia Sauvé-McCuan
Vice-présidente et dirigeante
principale des finances, CRSNG

**Rapport financier trimestriel du
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020**

5. État des autorisations (non audité)

	Exercice 2020–2021			Exercice 2019–2020		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	57 141	13 521	37 204	55 851	13 162	39 791
Crédit 5 – Subventions et bourses	1 313 079	280 473	968 388	1 321 516	263 167	952 438
Autorisations législatives budgétaires						
Régime d'avantages sociaux des employés	5 754	1 438	4 105	6 005	1 495	4 486
Dépense des revenus en vertu du paragraphe 4(2) de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</i>	179	-	-	179	-	-
Paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national et l'allocation de soutien du revenu	153 400	-	114 858	-	-	-
Autorisations budgétaires totales	1 529 553	295 432	1 124 555	1 383 551	277 824	996 715

*N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

**Rapport financier trimestriel du
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020**

6. État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non audité)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2020–2021			Exercice 2019–2020		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Total dépensé durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Total dépensé durant le trimestre terminé le 31 décembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	46 830	12 121	35 893	46 133	11 578	35 690
Transport et communications	4 620	112	247	4 795	714	1 680
Information	1 490	234	491	2 121	157	449
Services professionnels et spéciaux	7 859	1 524	4 253	5 875	1 827	4 432
Location	1 111	419	948	1 384	331	1 021
Services de réparation et d'entretien	156	45	68	239	19	95
Services publics, fournitures et approvisionnements	164	100	110	192	(9)	77
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	64	-	-	-	1	1
Acquisition de matériel et d'outillage	1 980	404	500	1 296	39	833
Autres subventions et paiements	-	-	-	-	-	(1)
Paiements de transfert	1 465 279	280 473	1 082 045	1 321 516	263 167	952 438
Dépenses budgétaires totales	1 529 553	295 432	1 124 555	1 383 551	277 824	996 715